

Réponse du Conseil administratif à la motion du 28 avril 2008 de Mmes Diana Duarte Rizzolio, Christiane Olivier, Martine Sumi, Andrienne Soutter, Silvia Machado, Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Annina Pfund, Mary Pallante, MM. Jean-Louis Fazio, Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, Thierry Piguet, Patrick Baud-Lavigne, Christophe Buemi et Gérard Deshusses, acceptée par le Conseil municipal le 9 juin 2010, intitulée: «Promotion du sport et de l'activité physique tous âges par des équipements sportifs de proximité».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à mettre en place des équipements sportifs simples, réalisés sur le domaine public, accessibles librement, sept jours sur sept, à destination de toutes les catégories d'âge de la population dans chaque quartier de la ville, y compris de petits parcours santé.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Tous les spécialistes de la santé, à commencer par l'Organisation mondiale de la santé, recommandent à toute personne d'avoir une activité physique minimale de trente minutes par jour. En effet, le manque d'exercice est un des facteurs qui participent à la dégradation de la santé de la population. Comme dans tous les pays industrialisés, la surcharge pondérale et l'obésité ont fortement augmenté au cours des dernières années en Suisse dans la population adulte, aussi bien que parmi les enfants et les adolescents. La sédentarité touche une grande majorité de la population suisse. En effet, le constat est sans appel, plus des deux tiers de la population suisse ne bougent pas assez, et un cinquième de la population est totalement inactive (selon l'Office fédéral des sports). Ces facteurs sont fortement influencés par le mode de vie actuel et le fonctionnement de notre société.

Fort de ces constats alarmants, le Service des sports a lancé un projet intitulé «Proxisport», ayant pour but de construire des équipements sportifs de proximité et qui répond de manière concrète à cette motion. Une proposition du Conseil administratif au Conseil municipal, la proposition PR-811, est actuellement à l'étude du Conseil municipal.

Les équipements sportifs de proximité favorisent la pratique gratuite d'une activité physique en toute liberté, sans contraintes d'horaires, dans la mesure de ses possibilités, quels que soient l'âge, le sexe, la classe sociale de chaque individu. L'idée est de trouver le moyen d'encourager le plus grand nombre d'individus à pratiquer une activité physique, en captant les personnes qui veulent faire du sport de manière improvisée, hors des structures existantes, comme les clubs ou associations.

Deux types d'équipements sportifs de proximité sont proposés: le fitness intergénérationnel en plein air et l'arène multisports.

Les fitness intergénérationnels en plein air

Libre d'accès gratuitement toute l'année et à tout moment de la journée, ces aménagements permettent de s'adonner à des exercices cardio-vasculaires, de musculation et de stretching, ainsi qu'à des exercices de coordination. Ces équipements sont idéaux pour garantir une activité physique pour toutes les tranches d'âges. Ils sont également des lieux de rencontre créant des liens sociaux dans l'espace public.

Les arènes multisports

Terrain de sport qui correspond à un terrain de football convertible en terrains de basketball, de volleyball ou encore de badminton, l'arène multisports permet librement à toutes et tous, notamment aux jeunes, de s'adonner à des sports de balles. Les arènes multisports sont destinées principalement à la tranche d'âge 12 à 18 ans, mais les expériences vécues sur des installations existantes démontrent qu'elles permettent également des échanges intergénérationnels (par exemple le tournoi parents/enfants) et favorisent une vraie mixité sociale (garçons, filles, adultes, enfants, valides et personnes à mobilité réduite).

Ces arènes peuvent aussi être mobiles. Il s'agit d'une structure similaire à celle décrite ci-dessus, mais pouvant être démontée et installée pour des manifestations partout en ville.

Ces nouvelles installations répondent à un réel besoin d'une partie de la population. L'engouement y est totalement démontré dans les villes où elles existent. Elles favoriseront la pratique d'activités physiques à Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 10 novembre 2010.